

INFO-COLLECTE



Collecte matières ultimes
14 - 28 octobre



Collecte matières recyclables
7 - 21 octobre



Collecte matières organiques
7 - 14 - 21 - 28 octobre



Collecte des encombrants
7 octobre

COLLECTE DES BRANCHES : 21 OCTOBRE (LES BRANCHES DOIVENT ÊTRE ATTACHÉES EN PETITS PAQUETS DE 5 PIEDS DE LONG AU MAXIMUM)
COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS : 28 OCTOBRE



LE CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée régulière du conseil municipal sera tenue le:

LUNDI 5 OCTOBRE 2020 À 19H30

BUREAU MUNICIPAL

666, chemin Saint-Robert
Saint-Robert, Québec, J0G 1S0
450 782-2844

HORAIRE

Lundi au jeudi
de 8h00 à 17h00
en continue

BUREAU FERMÉ : LUNDI 12 OCTOBRE 2020
FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE

AVIS À TOUTE LA POPULATION

Tous les bâtiments ayant déjà des compteurs d'eau verront leur compteur remplacé par un nouveau. La municipalité remplacera sans frais l'ancien appareil. Il est à noter que la lecture de compteurs de ce récent modèle s'effectuera à distance, il ne sera plus nécessaire d'accéder physiquement à l'installation.



Pour faciliter l'accès au compteur, nous demandons aux responsables de libérer l'espace autour de celui-ci. La municipalité remercie à l'avance chacun d'entre eux pour leur habituelle collaboration.

ALERTES MUNICIPALES



RAPPEL À LA POPULATION

Le système d'alertes municipales vous est offert gratuitement pour votre sécurité et tranquillité, profitez-en !

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer au bureau municipal au 450 782-2844 ou bien le www.saintrobert.qc.ca

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



VOUS PRÉVOYEZ CONSTRUIRE OU RÉNOVER

La municipalité vous invite à communiquer avec l'inspecteur en bâtiment au **450 782-2844** ou à urbanisme@saintrobert.qc.ca afin de vérifier si votre projet doit faire l'objet d'un permis.

Veuillez prendre note que l'inspecteur en bâtiment a un délai maximal de 30 jours suivant la date de réception de la demande dûment complétée pour émettre le ou les permis.

Veuillez prendre note que l'inspecteur en bâtiment est au bureau de la municipalité, selon l'horaire suivant :

Lundi :

9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00 sans rendez-vous

Mardi :

9 h 00 à 12 h 00 avec rendez-vous

** sauf les jours fériés

ABRIS TEMPORAIRE



La présence d'un abri d'auto temporaire sur votre terrain est autorisée du **15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.**

POUR UNE URGENCE

concernant : l'aqueduc, l'égout ou la voirie locale en dehors des heures d'ouverture de bureau...

N'hésitez pas à composer le

911

et indiquer la raison de l'appel.

Calendrier des activités

Octobre 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
4 Saint-Marcel 9h00 Sainte-Victoire 10h45	5 Conseil Municipal 19h30	6 Collecte matières ultimes	7 Collecte matières recyclables Collecte des encombrants	8 Collecte matières organiques Collecte des encombrants	9 LAVAGE BORNES FONTAINES	10 Saint-Ours 17h00
11 Saint-Marcel 9h00 Saint-Aimé 10h30	12 BUREAU FERMÉ ACTION DE GRÂCE	13 Collecte matières ultimes	14 Collecte matières recyclables Collecte des résidus verts	15 LAVAGE BORNES FONTAINES	16 LAVAGE BORNES FONTAINES	17 Saint-Ours 17h00
18 Saint-Marcel 9h00 Sainte-Victoire 10h45	19 BUREAU FERMÉ ACTION DE GRÂCE	20 Collecte matières ultimes	21 Collecte des résidus verts Collecte des branches	22 LAVAGE BORNES FONTAINES	23 LAVAGE BORNES FONTAINES	24 Saint-Ours 17h00
25 Saint-Robert 9h00 Saint-Aimé 10h30	26 Conseil Municipal 19h30	27 Collecte matières ultimes	28 Collecte des résidus verts Collecte des branches	29 LAVAGE BORNES FONTAINES	30 LAVAGE BORNES FONTAINES	31 Saint-Ours 17h00 (messe des défunts)

VOTRE
PARTENAIRE
D'AFFAIRES



CLD
PIERRE-DE SAUREL
cld-pierredesaurel.com

Calendrier des ateliers de formation

Tous les ateliers seront donnés en Webconférences. Les participants doivent donc posséder l'équipement nécessaire à leur visionnement en ligne.

Notez que ces ateliers sont gratuits pour les participants.

Ateliers	Dates
Atelier 1 Volet 1 - Webinaire de stimulation de la demande par la téléprospection professionnelle [Nouveau]	22 octobre 2020 9 h à 10 h 30
Atelier 2 Volet 2 - Webinaire de stimulation de la demande par la téléprospection professionnelle	29 octobre 2020 9 h à 10 h 30
Atelier 3 L'essentiel du Web et des réseaux sociaux pour se surpasser sur Internet [Nouveau]	5 novembre 2020 9 h à 12 h
Atelier 4 Comment concevoir une campagne publicitaire sur Facebook [Nouveau]	19 novembre 2020 9 h à 12 h
Atelier 5 Tout ce que vous devez savoir sur la TPS et la TVQ	26 novembre 2020 9 h à 11 h
Atelier 6 Les revenus d'entreprise ou de profession [Impôts et fiscalité]	3 décembre 2020 9 h à 11 h

Renseignements et inscription en ligne :
cld@cldpierredesaurel.com | 450 742-5933

Avec la participation financière de :

Québec

BIBLIOTHÈQUE

Veillez prendre note que la bibliothèque est et sera fermée pour une période indéterminée et ce à cause de la Covid-19.



En ce qui concerne la survie de la bibliothèque, l'achalandage et le manque de bénévoles mettent en péril le maintien de celle-ci donc le conseil devra prendre une décision de maintenir ou de fermer la bibliothèque à moins que des bénévoles et des utilisateurs manifestent leurs intérêts.

Si vous désirez devenir bénévole ou manifester votre intérêt, communiquez avec nous au **450 782-2844** ou sur info@saintrobert.qc.ca

RAPPEL D'AVIS D'INSPECTION DES BORNES INCENDIES



La municipalité de Saint-Robert avise la population qu'elle procédera à l'inspection des 110 bornes incendies septembre et ce jusqu'au vendredi 2 octobre inclusivement.

Cette inspection permet de respecter les normes de sécurité en matière de protection incendie.

Pour plus d'information, consultez le patelin de septembre 2020 ou le site web de la municipalité au www.saintrobert.qc.ca

RENTRÉE SCOLAIRE 2020

RESPECTEZ LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h. L'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.

Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.

Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Bonne rentrée scolaire!

Sûreté du Québec
450 743-7947
www.sq.gouv.qc.ca



LA FÊTE DES RÉCOLTES

de Saint-Aimé / Massueville - **ANNULÉE**

Le Comité de Développement Touristique et Culturel de Saint-Aimé & Massueville (CDTC) a pris la décision de ne pas tenir l'événement cet automne en raison de la pandémie actuelle.

QUELLE EST CETTE ODEUR ?

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

La plupart du temps, l'air de la campagne est un mélange de parfum des fleurs, de foin fauché, de la pluie fraîchement tombée... et parfois d'une odeur d'épandage. Mais le fumier épandu à certains moments sur les champs est un engrais naturel, important dans la régénérescence des sols cultivables. En clair, il nourrit la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nous nourrir en faisant pousser les végétaux, légumes et céréales.



LES SACREMENTS

Les sacrements :

- La P'tite Pasto (4 à 5 ans)
- Éveil religieux (6 à 7 ans)
- Pardon / Eucharistie (8 à 9 ans)
- Pré confirmation (10 à 11 ans)
- Confirmation (12 à 15 ans)

Communiquer avec le presbytère le mardi et jeudi de 9h00 à midi au numéro suivant : **450 782-2555**
Mme Johanne Paquin

FADOQ ST-ROBERT



Chers membres et ami(es) de la FADOQ
Comme vous le savez, le lavage des mains à l'entrée et le port du masque et la distanciation de 2 mètres sont toujours en vigueur.

Vu le nombre diminuant de personnes et les difficultés causées par le Covid-19. Il a été décidé que la danse du dimanche est retranchée de nos activités jusqu'en novembre 2021.

Pour le souper, nos téléphonistes vous contacteront pour la date et le menu. Il est important de suivre les directives pour la santé de tous et chacun.

Bienvenue à tous!

Micheline J. Dufault, publiciste, 450 782-2535

Journée pédagogique du service de garde 2020-2021

« *Potion magique* »

Lundi 26 octobre 2020, de 7 h 30 à 18 h

Tarif

Avec contrat : 20 \$ pour le 1^{er} enfant et 15 \$ pour le 2^e enfant.

À la journée (sporadique) : 25 \$ pour le 1^{er} enfant et 20 \$ pour le 2^e enfant.



Les journées pédagogiques doivent être payées dans la semaine en cours ou le jour même.

Il n'y aura aucun remboursement passé le délai !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR MÊME

Date limite d'inscription : 22 octobre 2020

* Matériels à apporter : Lunch, collations et bouteille d'eau *

*Pour inscription ou pour information, veuillez communiquer
au 450 881-4382 ou servicedegardest-robot@hotmail.com*

Bonjour citoyen de Saint-Robert,

J'ai été choisi, Jocelyn Parenteau, artiste multidisciplinaire, dans le cadre du projet artistique et culturel « Patrie innovante » de la MRC Pierre-De Saurel et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Sculpture éphémère fait avec des rondins de bois et des branches provenant d'une coupe d'arbre ramassé chez un citoyen de votre municipalité.

Protéger et se souvenir :

Cette sculpture est exposée au centre multifonctionnel de Saint-Robert situé au 363 rue Principale, Saint-Robert du 22 septembre au 15 décembre 2020. Il me fait plaisir de vous inviter à vous y rendre.

Merci au conseil d'administration de la municipalité de Saint-Robert et le citoyen Patrick Godbout.

Jocelyn Parenteau



La municipalité de Saint-Robert

informe la population que la

FÊTE D'HALLOWEEN

PRÉVUE le Vendredi 30 octobre 2020

est

ANNULÉE

en ce qui concerne la collecte de bonbons dans les rues le 31 octobre, il faudra respecter les normes sanitaires en vigueur

Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy
Québec

COURS DE COMPÉTENCES DE BASE (55 ans et plus) - GYMNASTIQUE DOUCE

Bonne nouvelle! Les inscriptions se feront entre le 7 et 9 octobre prochain.

Plus précisément :

Le 7 octobre, il y aura une inscription formule « Internet ».

Le 8 octobre, entre 8 h 30 et 15 h 30 = les inscriptions se feront en personne au CFP.

Le 9 octobre, entre 8 h 30 et 12 h 00 = les inscriptions se feront en personne au CFP.

Veillez noter qu'aucune inscription ne sera prioritaire. Seule la pige au sort déterminera les inscriptions officielles.

Surveillez notre site Web (formationsorel-tracy.qc.ca) et notre page Facebook pour connaître les offres de formation détaillées qui seront déposées au plus tard le 25 septembre prochain.

Nous avons bien hâte de vous retrouver!

L'Équipe de compétences de base - CFP

2725, boul. de Tracy

Sorel-Tracy (Québec) J3R 1C2

Tél.: 450 743-1285, poste 4224

Télé.: 450 743-2307

Site Web : www.cs-soreltracy.qc.ca

